

DELIBERATION N°2023/12 du Conseil Municipal sur le Compte Administratif

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 11
 Nombre de pouvoirs : 0
 Date de convocation : 27/03/2023

Séance du : 03/04/2023 à 19 heures 30

Le Conseil Municipal sous la présidence de M AUGUSTYNIAK Jérôme, 1er Adjoint-au-Maire délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M GAILLARD Thierry, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		47 729,14	28 328,10		28 328,10	47 729,14
Opérations de l'exercice	779 489,59	873 873,69	297 071,74	630 102,02	1 076 561,33	1 503 975,71
TOTAUX	779 489,59	921 602,83	325 399,84	630 102,02	1 104 889,43	1 551 704,85
Résultats de clôture		142 113,24		304 702,18		446 815,42
Restes à réaliser			681 025,63	324 638,70	681 025,63	324 638,70
TOTAUX CUMULES	779 489,59	921 602,83	1 006 425,47	954 740,72	1 785 915,06	1 876 343,55
Résultats définitifs		142 113,24	51 684,75			90 428,49

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

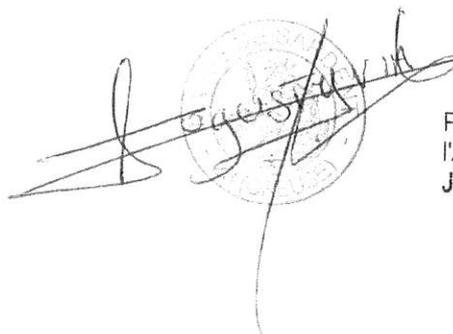
3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations :

La secrétaire de séance, Christelle BAUMET

Pour expédition conforme, l'Adjoint-au-Maire

Pour le Maire
 l'Adjoint délégué
 Jérôme AUGUSTYNIAK